

Maîtrise ès sciences (Pharmacothérapie avancée)

MODALITÉS D'ADMISSION 2023-2024

Nous avons le plaisir de vous transmettre les modalités d'admission au programme de Maîtrise ès sciences en Pharmacothérapie avancée.

Voici les critères qui sont pris en compte :

1. **Dossier universitaire**
 - a. Moyenne cumulative au baccalauréat/Pharm.D.
2. **Curriculum vitae**
 - a. Expérience de travail
 - b. Rayonnement
3. **Questionnaire de motivation**
4. **Lettre de recommandation**
5. **Entrevue requise et éliminatoire**

ÉTAPE 1

Vous devez remplir la **Demande d'admission officielle au deuxième cycle**, en ligne sur le site Web de l'Université de Montréal au moyen du lien suivant : <https://admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/demande-dadmission/> au plus tard le **15 mars 2023** pour nos programmes. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire aux 2 programmes :

- Maîtrise en pharmacothérapie avancée (2-675-1-1)
- et**
- Diplôme complémentaire (2-675-1-5).

ÉTAPE 2

Documents à soumettre à la Faculté de pharmacie via la demande d'admission

✓ Candidats provenant du Pharm.D. ou du QeP de l'UdeM

Une fois la demande d'admission faite, vous avez 10 jours pour déposer les documents suivants dûment remplis dans la section Tâches de votre centre étudiant :

1. Curriculum vitae pour candidat(e) au programme de Maîtrise ès sciences (Pharmacothérapie avancée) en respectant le gabarit fourni
2. Questionnaire écrit pour candidat provenant directement du Pharm.D ou QeP de l'UdeM
3. Dernier relevé de notes non officiel
4. Lettre de recommandation d'un clinicien associé (CA)
 - Pour l'option établissement de santé : CA de préférence en établissement de santé.
 - Pour l'ambulatoire : CA tous milieux confondus

✓ **Candidats provenant du Pharm.D. de l'Université Laval ou d'une autre université canadienne**

Une fois la demande d'admission faite, vous avez 10 jours pour déposer les documents suivants dûment remplis dans la section Tâches de votre centre étudiant :

1. Curriculum vitae pour candidat(e) au programme de Maîtrise ès sciences (Pharmacothérapie avancée) en respectant le gabarit fourni
2. Questionnaire écrit pour candidat provenant directement du Pharm.D. de ULaval ou d'une autre université canadienne
3. Dernier relevé de notes non officiel
4. Lettre de recommandation d'un maître de stage (MdeS)
 - Pour l'option établissement de santé : MdeS de préférence en établissement de santé.
 - Pour l'ambulatoire : MdeS tous milieux confondus

✓ **Candidats provenant du marché du travail ou ayant étudié à l'extérieur du Canada**

Une fois la demande d'admission faite, vous avez 10 jours pour déposer les documents suivants dûment remplis dans la section Tâches de votre centre étudiant :

1. Curriculum vitae pour candidat(e) au programme de Maîtrise ès sciences (Pharmacothérapie avancée) en respectant le gabarit fourni
2. Questionnaire écrit pour les candidats provenant du marché du travail ou ayant étudié à l'extérieur du Canada (n'ayant pas effectué le QeP)
3. Dernier relevé de notes (officiel ou non) en pharmacie
4. Dernier relevé de notes d'une institution universitaire si vous avez fait des études après votre 1^{er} cycle en pharmacie
5. Lettre de recommandation
 - a. Provenant du marché du travail : un employeur des deux dernières années
 - b. Ayant étudié à l'extérieur du Canada : un employeur ou un maître de stage du Québec des deux dernières années

ÉTAPE 3

Il est de votre responsabilité de **faire suivre le lien pour la lettre de recommandation** à la personne qui vous recommande afin qu'elle la remplisse et la dépose au moyen du lien et du numéro de référence qui lui sera fourni. *Veillez noter que ce lien, une fois envoyé, sera actif pendant 10 jours.*

Date limite d'admission :

15 mars 2023